

Entre ville et campagne

En choisissant de s'engager sur la voie d'un développement durable, la Ville d'Ecublens cherche à préserver notre environnement et à améliorer la qualité de vie de ses citoyens, tout en conservant un tissu socio-économique local solide et pérenne. Dans cette perspective, elle mène une politique énergétique raisonnée visant à réduire les besoins en énergie, à lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et à limiter notre empreinte écologique. Grâce aux efforts menés en ce sens, elle a été labellisée Cité de l'énergie en 2015, se plaçant ainsi parmi les cinq communes du district de l'Ouest lausannois à avoir reçu cette reconnaissance.

Animées d'une volonté conjointe, les huit communes du district réalisent un aménagement du territoire cohérent et adapté aux besoins par le biais du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL). En outre, elles s'appliquent à favoriser un développement urbain compact et coordonné entre la localisation des sites d'intérêts et les infrastructures de transports.

Dans sa volonté d'agir contre le gaspillage, la Ville d'Ecublens assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par les bâtiments publics. Cela lui permet d'une part d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement et d'y remédier au plus vite et, d'autre part, de pouvoir établir un programme de rénovation de son parc immobilier, à partir de l'étude des performances énergétiques des constructions.

Par ailleurs, la Ville d'Ecublens a mis en place un système de gestion des déchets exemplaire englobant toutes les étapes de traitement, depuis la prévention (limiter la production) jusqu'à la valorisation (produire de l'énergie) en passant par le tri sélectif (recycler).

Les projets phares de la politique énergétique

- Fonds communal d'encouragement pour le développement durable : subventions attribuées aux habitants et aux entreprises.
- Comptabilité énergétique des bâtiments publics.
- Valorisation énergétique des bio-déchets dans une usine de méthanisation en gaz naturel.
- Aménagement du territoire : mise en œuvre des objectifs communs du Projet d'Agglomération Lausanne Morges (PALM) et du SDOL.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du collège de la Coquerellaz.
- Organisation de manifestations : Energyday, Cap sur l'Ouest, Semaine de la mobilité et Bike to work.

Le Collège de la Coquerellaz et le SwissTech Convention Center de l'EPFL © SI-REN SA



En quelques chiffres

Commune : Ecublens
Canton : Vaud
Nombre d'habitants : 12'181
Superficie : 5,7 km²
Internet : www.ecublens.ch

Première labellisation Cité de l'énergie :
..... 2015



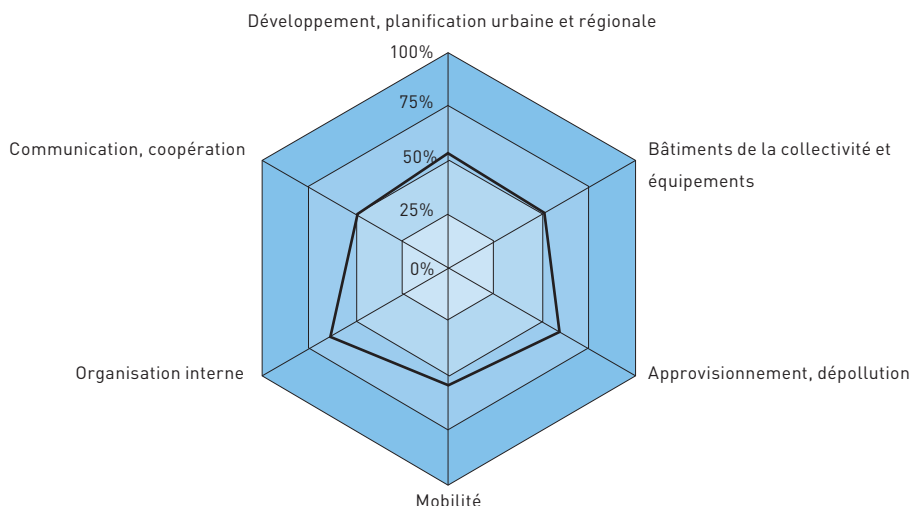
« Nous diriger ensemble vers un développement durable »

« Labellisée Cité de l'énergie en 2015, la Municipalité d'Ecublens s'est formellement investie dans cette démarche suite à l'élaboration, en 2011, d'un premier programme de politique énergétique intitulé « la Ville d'Ecublens sur la voie de la société à 2000 W ». En 2015, il a été actualisé et les objectifs à atteindre d'ici 2019 clairement définis. Il constitue un document cadre pour l'ensemble des collaborateurs et définit les modalités d'engagement que la Municipalité s'est fixée pour réduire les consommations d'énergie, promouvoir la production d'énergies renouvelables et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Les subventions de notre fonds communal d'encouragement pour le développement durable sont régulièrement adaptées afin de répondre au mieux aux demandes de nos citoyens et de nos entreprises qui s'engagent, avec nous, à la réduction de notre consommation d'énergie pour l'avenir de nos enfants. »

Danièle Petoud,
Municipale, Ecublens

Taux de réalisation en 2015



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

Ecublens s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- campagne Display : éditer et afficher les performances énergétiques des bâtiments publics ;
- standard achats responsables : adhérer à une centrale d'achats respectueuse du développement durable ;
- standard constructions à hautes performances énergétiques : mettre en application des directives pour les bâtiments publics ;
- assainissement des bâtiments publics : mettre en œuvre le programme de rénovation ;

- concept énergétique territorial : cartographier les ressources énergétiques prioritaires.

Personnes de contact à Ecublens
Katia Slusarczyk,
déléguée au développement durable,
T 021 695 63 08
katia.slusarczyk@ecublens.ch

Conseiller Cité de l'énergie
Dominique Rossel, T 021 701 44 10
tqe-d.rossel@bluewin.ch

SuisseEnergie pour les communes
c/o Planair, T 032 933 88 40
info@planair.ch

Plus d'informations
www.citedelenergie.ch/ecublens



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.